

16 Provinces

**Ngounié/Commune de Fougamou
Bientôt de l'eau potable à Nguouassa**



Le forage et le chateau d'eau ont été réalisés sur le site le plus élevé du quartier Nguouassa.



Le ministre Guy Bertrand Mapangou suivant les explications d'un technicien.

F.M.MOMBO

Fougamou/Gabon

RESTÉ longtemps en marge du développement, le quartier Nguouassa, situé à la rive droite de la Ngounié, dans la commune de Fougamou, sort progressivement de l'ornière. En effet, après l'école primaire, le dispensaire et l'électricité, l'eau potable vient de s'inviter dans les foyers des habitants de cette partie de la ville, grâce à un investissement

de l'Etat gabonais. Ce qui explique la présence dans ce quartier, dernièrement, du ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Guy-Bertrand Mapangou, qui est allé s'imprégner de l'état d'avancement, aussi bien du forage, du chateau pour le stockage et la distribution d'eau que de la pose des tuyaux du réseau de distribution domestique. S'adressant aux habitants de Nguouassa, venus en masse à sa rencontre, le membre du gouvernement, par ailleurs natif de Fougamou, a indiqué que « c'est



La visite des tuyaux posés dans le cadre du réseau de distribution d'eau dans tout le quartier.

grâce à la volonté du chef de l'Etat de voir ses compatriotes heureux et épanouis que toutes ces réalisations

ont été rendues possibles.» Au nom de la population, François Bodinga a remercié le membre du gouvernement pour l'intérêt accordé au développement de cette partie de la commune de Fougamou, tout en lui demandant d'être leur fidèle interprète auprès du chef de l'Etat, à qui ils ont promis leur soutien lors la prochaine Présidentielle.

Précisons que deux entreprises ont été commises à la réalisation de ces travaux : Ebacor pour le forage et la construction du chateau d'eau, et Seteg

pour la pose de 2 km de tuyaux de réseau de distribution, de 5 bornes-fontaines et de 12 regards dont 4 déjà réalisés.

La construction du chateau et la pose de la tuyauterie étant achevées, il ne reste que des essais de pression, le rinçage des tuyaux et le raccordement au nouveau chateau d'eau.

Prévus pour durer 2 mois, les travaux sont environ à plus de 60 %. Pour ce qui est des branchements particuliers, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (Seeg) devrait prendre le relais.

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Education

Encadreurs et formateurs pédagogiques de la province: mode d'emploi

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

Cette animation a permis d'accompagner les collaborateurs hiérarchiques pour un meilleur suivi des enseignants dans leur pratique. Ces programmes de conférences pédagogiques ont été rendus possibles grâce à l'implication du directeur d'Académie provinciale adjoint, Jérôme Nguimbi, et de l'inspecteur pédagogique, Pierre Mousounda.

UNE conférence pédagogique animée par Jérôme Nguimbi et Pierre Mousounda, respectivement directeur d'Académie provinciale adjoint (Dapa) et inspecteur pédagogique au Centre de perfectionnement pédagogique Vincent de Paul Nyonda, vient de se tenir au Centre d'appui pédagogique et logistique (CAPL) de Mouila. Elle entre dans le cadre de "la pédagogie de la réussite", impulsée en rapport avec la philosophie de la DAP de la Ngounié pour le compte de cette année scolaire 2015-2016. Ladite animation, dans sa phase 2 intitulée "conférences ou communications pédagogiques" intègre différents thèmes : accompagnement



Jérôme Nguimbi, directeur d'Académie provinciale adjoint de la Ngounié.



Les inspecteurs et conseillers pédagogiques pendant la conférence.



Pédagogues et inspecteurs présents au rendez-vous de Mouila.

des collaborateurs hiérarchiques; transformation des pratiques pédagogiques et des performances des élèves ; tout acte d'encadrement doit être une solution. Durant ces assises, une communication a été destinée aux chefs de circonscriptions ou de secteurs scolaires, et une autre aux conseillers pédagogiques et professeurs adjoints d'écoles. Durant la conférence pédagogique, les participants ont adopté une démarche classique basée sur des communications, des observations, suivies des questions/réponses. Tout au long des échanges d'expérience d'ailleurs, il a été admis de valoriser les actes et les individus, réveiller les énergies défaillantes,

agir en véritables professionnels ou « accepter le doute qui est un hommage rendu à l'espoir ». Dans sa communication préliminaire, M. Nguimbi a rappelé quelques idées liées au thème pour agir désormais autrement.

Ainsi, a-t-il rappelé le rôle et les prérogatives des encadreurs institutionnels, ainsi que des conseillers pédagogiques et autres assimilés, tous anciens instituteurs. Il consiste, pour les uns, à accompagner les enseignants par une pré-

sence fondée sur l'évaluation et la mise à jour des compétences et, pour les autres, à visiter les enseignants, afin de les aider dans leur pratique et mener les animations pédagogiques. Non sans dénoncer certains manquements observés, par exemple, dans l'absence de dialogue, d'impartialité ou encore l'intolérance face à des conceptions et des pratiques pédagogiques différentes ... « Pour agir autrement, il faut changer l'encadrement, révolutionner l'accompagnement », a-t-il indiqué. Pour M. Nguimbi, on ne pourra refonder l'école sans réécrire complètement le rôle et les missions d'encadrement des inspecteurs et des conseillers pé-

dagogiques. C'est alors la philosophie même de leurs métiers qui est à repenser. « De censeurs/inspecteurs des travaux finis/flics de l'Education nationale, ils doivent se muer en relais pédagogiques de premier ordre auprès des instituteurs ». De plus, a-t-il ajouté, l'inspecteur, le conseiller pédagogique ou le professeur, doivent connaître les instituteurs dont ils ont la charge et ne doivent plus être les ennemis, les chefs qu'on craint. Parlant plus précisément de l'inspecteur, il dit: « Il doit être un sage, un guide, plus un sous-préfet de l'éducation ».

En somme, le conférencier propose un système d'accompagnement et/ou d'encadrement par contrat de confiance, qui consisterait à donner à l'avance une liste des documents ou d'activités dans lesquels les encadreurs puiseront le travail-programme. « De plus, il faudrait faire de la liberté pédagogique, qui consisterait à pouvoir faire tout ce qui ne nuirait pas à la réussite des enseignants et des élèves », a-t-il conclu. Pour sa part, le deuxième conférencier, Pierre Mousounda, a discoursé sur le thème " Tout acte d'encadrement est une solution ".